

Alaskan Malamute Club de France

2023

Nationale d'élevage



CENTRALE
CANINE



Partenaire
de la SCC



-10%
POUR
LES MEMBRES
DU CLUB

Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

Agria à vos côtés
pour protéger votre élevage



Protège vos
reproducteurs/reproductrices,
vos portées et vos chiots



Indemnise
en cas de maladie/accident
de votre cheptel



Indemnise
en cas de décès/perte
de capacité reproductive

Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée

Gratuit



Une pochette santé
par chiot

Une assurance
offerte par chiot*

Un guide d'accueil
du chiot par chiot

Une couverture
pour votre
reproductrice

*voir conditions d'assurance

34^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) – 16 et 17 septembre 2023

Avec attribution du CACS de CHAMPIONNAT

Organisée par

L'ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

Jury :

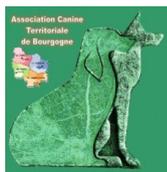
**Mme Cheryl Paterson (CN)
Mme Avril Roper (UK)
Mme Sylviane Tompousky (F)**

Assessorats :

**M. Pierre-Alexandre Lemaire
Mme Sophie Stressel
Mme Janetta Van Iperen Hoevens**

Sous le patronage de :

**la Société Centrale Canine
l'Association Canine Territoriale de Bourgogne**



**Avec le concours de :
la Municipalité de Saint-Honoré-les-Bains
ROYAL CANIN**

Imprimé par CEDIA

Sommaire

	Page
Composition du comité	2
Informations - Programme des deux journées	3
Récompenses - Stands	9
Orientation de la sélection	11
Règlement de la nationale d'élevage	13
Règlements du T. A. N. (test d'aptitude naturelle)	18
Grille de cotation	19
Standard FCI	21
Points de non-confirmation	25
Synthèse des inscriptions	26
Liste des exposants	27
Mâles inscrits	31
Femelles inscrites	36

COMITÉ de l'AMCF

Fonction	Nom	Adresse	Tél	E-mail
Présidente	Pary DAUVET	170 Route d'Yvoire 74140 EXCENEVEX	04 50 72 56 35	parydauvet@free.fr
Vice-présidente	Sandrine CUROT	58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS	03 45 95 03 67	sandrine.curot.amcf@gmail.com
Trésorière	Alexandra MARION	748 Chemin de la Ranche 38260 FARAMANS	06 11 59 55 00	chalyma@hotmail.fr
Secrétaire	Michèle RAUST	23 Chemin des Chats DICY 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE	03 86 63 63 58 06 72 00 94 67	michele.raust@wanadoo.fr
Secrétaire adjointe	Caroline CHAUVEAU	37 route de la Voirie 02170 ESQUEHERIES	06 85 23 42 18	caroline.chauveau.amcf@orange.fr
Administrateurs	Maxence ALGARIN	986 route de la Gare 01150 VILLEBOIS	06 42 20 15 63	m.algarin@free.fr
	Damien CUROT	58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS	03 45 95 03 67	damien.curot@gmail.com
	Franck DELAVault	2 Hameau du Chail 17260 VIROLET	06 26 26 92 92	fdelavault@yahoo.fr

ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'accès au terrain est situé 1 Avenue du Docteur Ségard.

La remise des dossiers d'exposant se fera le samedi entre 8 h 30 et 9 h 00.

Tous les véhicules ont accès au site.

CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE

Le contrôle d'identité et sanitaire à l'entrée sera assuré par un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire désigné. Veuillez vous munir de la carte d'identification, du carnet de santé de vos chiens et du passeport. La présentation du certificat rage est obligatoire pour les exposants résidant hors de France.

Tout signe ou tout événement relatif à la santé des chiens et à leur bien-être par qui que ce soit, doit être signalé à l'organisateur qui ce dernier en réfère immédiatement au vétérinaire.

DISTRIBUTION du DOSSIER EXPOSANT

La distribution des dossiers se fera au secrétariat situé en extérieur devant la salle polyvalente.

RINGS DE PRÉSENTATION ET DE TAN

Merci de ne pas stationner aux abords des rings si vous n'êtes pas en attente de présentation de votre chien. Les jugements auront lieu en extérieur, quel que soit le temps.

Les emplacements avant les jugements se trouvent à quelques mètres devant les rings. Ne pas s'y entasser.

JUGEMENTS CONCOURS ET TAN

Les numéros des chiens se trouvent dans le dossier exposant qui vous est remis au secrétariat. Les numéros seront à porter visiblement sur le ring. **Aucun numéro n'est disponible sur le ring.**

Les chiens doivent être prêts quelques minutes avant l'heure de passage. Le juge pourra vous demander de lui faire voir les dents et autres parties de votre chien afin d'éviter de trop le toucher.

Les chiens non retenus pour les classements du dimanche ou la sélection pourront quitter l'exposition à leur convenance.

CONFIRMATIONS SEULES LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Concerne uniquement les chiens non engagés en exposition.

Aucune inscription pour la confirmation ne sera acceptée sur place.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution des récompenses se fera sur le ring à l'issue du jugement le samedi et le dimanche.

STANDS

Différents stands seront à la disposition.

STATIONNEMENT SUR LE CHAMP DE FOIRE ET AUX ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Nous vous recommandons d'installer vos véhicules, tentes et stake-out le plus espacé possible des autres emplacements.

Afin de respecter le sommeil des curistes et des habitants, nous vous demandons de rentrer tous vos chiens dans les véhicules ou les remorques le soir. Aucun chien ne doit rester à la stake-out entre 22 heures et 7 heures.

Les soirées barbecue devront se terminer à 22 h et il est recommandé d'éviter de circuler sur le terrain la nuit, ce qui réveille les chiens, les fait japper et les dérange dans leur repos et celui des campeurs.

Nous demandons aux exposants qui ne dorment pas sur le terrain d'emmener leurs chiens sur le lieu de leur hébergement afin qu'ils ne restent pas sans surveillance (abolements intempestifs toute la nuit)

Vous devez ramasser les déjections de vos chiens et les déposer dans des sacs poubelles bio dégradables dans le bac des déchets compostables.

À votre départ, vous ne devez laisser aucun déchet sur le terrain. Rempportez-les chez vous ou déposez-les dans les sacs poubelle ou les colonnes de tri.

PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES

Samedi 16 septembre 2023

08 H 30 : Entrée des chiens, accueil des participants, retrait des dossiers, contrôle vétérinaire.

09 h 30 : Début des jugements.

Examen individuel de tous les chiens. Passage impératif par ordre de numéro.

Les présentateurs absents à l'appel de leur numéro passeront à la fin du jugement et ne pourront en aucun cas s'intercaler entre les autres exposants.

Attention : Seules les classes et groupes chiot, baby, puppy, jeune, neutre, vétérinaire et vénérable seront classés le samedi. Si votre chien a obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérinaire ou champion, il devra être présent le dimanche pour la mise en liste d'attente, sauf bien sûr s'il est déjà cotation 4 ou plus ou déjà mis en liste d'attente. Les chiens déjà homologués recommandés ou élite A (cotations 4 et 6) peuvent opter pour la présentation directement au classement, sans passer par la classe individuelle. Rappel : cette option doit figurer sur la feuille d'engagement et ne pourra être modifiée sur place.

10 H 30 : Début de passage du Test d'Aptitudes Naturelles par ordre de numéro.

Attention : Aucun passage de TAN ne pourra avoir lieu le dimanche.

12 H 30 : Pause déjeuner.

14 H 00 : Reprise des jugements et des TAN.

Ordre de passage des classes et groupes à partir du début des jugements (9 h 30)

RING A : juge des mâles - RING B : juge des femelles

Classes intermédiaire, ouverte, travail, champion :

Jugements individuels.

Classement des chiens qualifiés EXCELLENT, le dimanche matin après la sélection.

RING C

Groupe vénérable (ce groupe ne donne accès ni à la sélection, ni au CACS) :

Après le jugement individuel des vénérables mâles, classement et désignation du meilleur vénérable mâle.

Après le jugement individuel des vénérables femelles, classement et désignation de la meilleure vénérable femelle.

Classe vétérans :

Après le jugement individuel des vétérans mâles, classement et désignation du meilleur vétérans mâle.

Après le jugement individuel des vétérans femelles, classement et désignation de la meilleure vétérans femelle.

Groupe chiot, classes baby, puppy et jeune, groupe neutre :

Après le jugement individuel des chiots, classement des chiots et réunion de tous les chiots mâles et femelles pour la désignation du meilleur chiot.

Après le jugement individuel des babies, classement des babies et réunion de tous les babies mâles et femelles pour la désignation du meilleur baby.

Après le jugement individuel des puppies, classement des puppies et réunion de tous les puppies mâles et femelles pour la désignation du meilleur puppy. Désignation du meilleur espoir entre le meilleur chiot, le meilleur baby et le meilleur puppy.

Après le jugement individuel des jeunes mâles, classement et désignation du meilleur jeune mâle.

Après le jugement individuel des jeunes femelles, classement et désignation de la meilleure jeune femelle.

17 h 30 : Lot de reproducteur et lot d'affixe

Désignation du meilleur lot de la classe lot de reproducteur et du meilleur lot de la classe lot d'affixe.

Inscription au secrétariat sur place.

Chaque éleveur ne pourra présenter que deux lots d'affixe, et chaque éleveur ou propriétaire deux lots de reproducteur.

Attribution du Prix Christian Leneuf

Cette année au meilleur lot d'affixe.

Les inscriptions seront prises jusqu'à 16 heures. (Feuille d'inscription au secrétariat)

CONFIRMATIONS

Les confirmations des chiens ayant été jugés par un juge étranger, les confirmations seules, les confirmations à Titre Initial auront lieu par un juge français sur un ring dédié.

Dimanche 17 septembre 2023

A partir de 09 H 00 :

Jugement individuel pour la mise en liste d'attente en vue de la recommandation (cotation 4)

Les mâles puis les femelles.

Peuvent être présentés les chiens non recommandés ou non mis en liste d'attente les années précédentes âgés de 15 mois minimum ayant obtenu un EXC la veille en classe intermédiaire, ouverte, travail, champion ou vétéran.

Après la sélection :

Classement des mâles et des femelles : Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles suivantes et ayant obtenu le qualificatif excellent et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente.

Classement de la classe intermédiaire mâles.

Classement de la classe ouverte mâles.

Classement de la classe travail mâles.

Attribution des CACS et RCACS mâles, choisis parmi les 2 premiers des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion mâles.

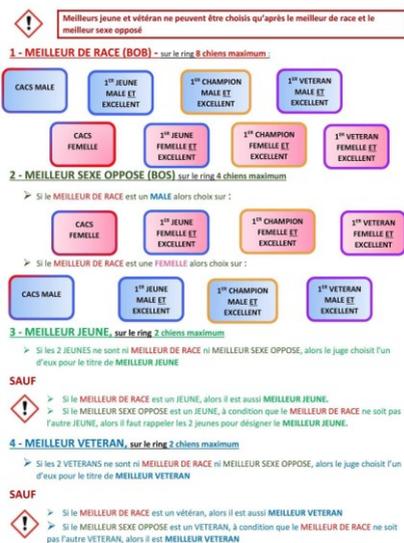
Classement de la classe intermédiaire femelles.

Classement de la classe ouverte femelles.

Classement de la classe travail femelles.

Attribution des CACS et RCACS femelles, choisis parmi les 2 premières des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion femelles.

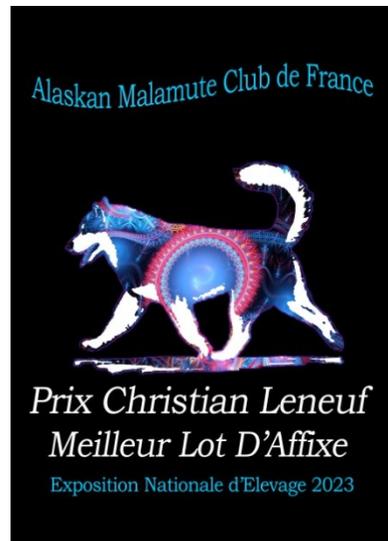
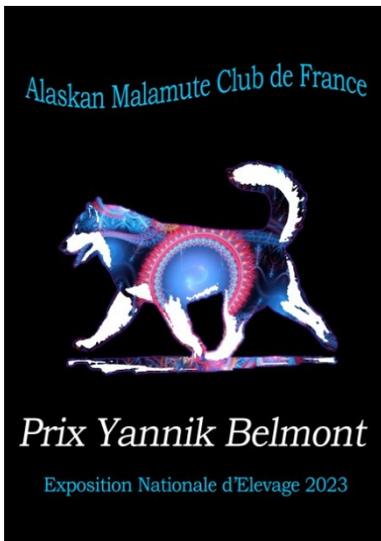


Proclamation du prix Yannik Belmont.

Concourent : le premier en classe travail mâle et la première en classe travail femelle.

Remise des récompenses.

13 h 00 : Fin de l'exposition.



RÉCOMPENSES OFFERTES PAR L'AMCF

- ❖ Un souvenir à chaque exposant,
- ❖ Une plaque de chenil à chaque chien mis en liste d'attente, non cumulable avec la plaque EXC,
- ❖ Une plaque de chenil aux excellents des classes jeune, intermédiaire, ouverte, travail, vétérans, et champion non mis en liste d'attente cette année,
- ❖ Une plaque de chenil pour les chiens jugés 'Très Prometteur' en classe, Baby et Puppy,
- ❖ Cadres, coupes et flots pour les vainqueurs des différentes classes et lots.

- ❖ Diplôme aux chiens déclarés APTE au TAN.
- ❖ Laisses d'expositions offertes par la **Délégation Régionale Ile-de-France** (Adrienne Perret) aux CACS mâle et femelle, 1er EXC jeune mâle et jeune femelle, 1er vétérân mâle et femelle, 1er champion male et femelle.

LOTS OFFERTS PAR LES SPONSORS ET STANDS PRÉSENTS

- Un trophée offert par la **Ville de Saint Honoré les Bains**.
- Dotation offerte par la Société **ROYAL CANIN** :
 - 2 Sacs de Beauty L en 15 Kg
 - 8 Sacs de Maxi Puppy en 4kg
 - 10 Sacs de Maxi Adult en 4kg
 - 4 Sacs de Maxi Joint Care en 3 Kg
 - 2 lots de 8 coupes
 - Trophée pour le BEST
 - 20 Containers de stockage 50 l
 - Articles publicitaires
- Pochon de friandises offert à chaque exposant par la Société **HEALTHY PAWS +** bons d'achat au BOB et BOS
- Dotation offerte par assurances **AGRIA** :
 - Kits (couvertures, thermomètres, sacs Agria)
 - Brochures Agria
- Laisses d'exposition offertes par **MILLE ET UNE LAISSES** au 1^{er} lot d'affixe et 1^{er} lot de reproducteur
- Collier cuir sur mesure offert par la **SELLERIE AMERICAN SPIRIT** au Best of Breed
- Cadeaux offerts par notre partenaire **GENS DE LA MONTAGNE**

STANDS

- Gens de la Montagne
- Heathy Paws
- Sellerie American Spirit
- **Petite Boutique de l'AMCF**, animée par Michèle, Chantal et Marie Joëlle.

ORIENTATION DE LA SÉLECTION DES REPRODUCTEURS

Parmi les chiens déclarés « excellent » lors de l'examen individuel, pourront prétendre à la mise en liste d'attente en vue de la recommandation les malamutes présentant les qualités suivantes :

- Excellent type en tête, denture complète en ciseau. Si les qualités de type et d'attributs fonctionnels sont remarquables, sont tolérées les dentures en pince ou 1 grosse dent manquante.
- Ossature puissante, bonne musculature.
- Démarche souple, bonne allonge, bonne propulsion arrière.
- Taille en harmonie avec la morphologie. La taille mentionnée par le standard est une taille désirable et non une taille minimum. Par exemple, pour prendre des écarts extrêmes, un malamute mâle de 60 cm au garrot est plus proche de la taille recommandée par le standard (différence de 3.5cm) qu'un mâle de 70 cm au garrot (différence de 6.5cm)
- Robe : le poil doit être correct en fonction de la saison, les marques de la robe symétriques.

Il n'est pas souhaitable que les malamutes présentant plusieurs des défauts suivants soient mis en liste d'attente en vue de la recommandation :

- Disharmonie.
- Tête de type husky ou trop molossoïde.
- Œil jaune sur robe noire.
- Oreilles disproportionnées par rapport à la taille et la forme de la tête ; oreilles peu épaisses et pas assez fourrées.
- Démarche guindée, sautillante, pied de lièvre.
- Mauvais aplombs, poignets affaissés, pieds écrasés.
- Robe :
 - poil trop doux, couché, surtout chez les mâles,
 - touffes derrière les oreilles, accompagnées de franges longues aux antérieurs,
 - robes élaboussées, marques asymétriques, écharpes, mouchetures sur les parties blanches des pattes.
- Queue n'atteignant pas le jarret, portée en sabre ou couchée contre le dos.
- Caractère instable, non confiant envers l'être humain, trop indiscipliné.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

La surveillance vétérinaire sera assurée par un Docteur-Vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladie de peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés ;
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ;
- des chiens mal vaccinés ;
- des chiens dangereux.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux présentés, morsures occasionnées par eux, etc... Les exposants étant seuls responsables des accidents ou dégâts causés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes.

A compter du 1^{er} juillet 2015 les chiens ayant les oreilles coupées pour quelle que raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers etc.) ne seront plus autorisés à accéder aux manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.



PRÉAMBULE

La réunion nationale permet d'évaluer la qualité du cheptel national en examinant des chiens de lignées différentes, et de choisir les meilleurs reproducteurs afin d'entretenir, voire d'améliorer cette qualité.

ARTICLE I

L'exposition nationale d'élevage de l'A. M. C. F. est ouverte à tous les malamutes inscrits ou non inscrits au L. O. F. ou à un livre d'origine reconnu par la F. C. I., que leur propriétaire soit adhérent à l'A. M. C. F. ou non.

ARTICLE II

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialisé de la race et par classe d'âge :

- Groupe Chiot = 3 et 4 mois,
- Baby = 4 à 6 mois,
- Puppy = 6 à 9 mois,
- Jeune = 9 à 18 mois,
- Intermédiaire = 15 à 24 mois,
- Ouverte = âge minimum 15 mois,
- Vétéran = âge minimum 8 ans,
- Groupe Vénérable = âge minimum 11 ans,
- Travail = chiens titulaires du Brevet de Travail échelon 1, 2 ou 3 pour les chiens étrangers (appartenant à un propriétaire résidant à l'étranger), du certificat F. C. I. les autorisant à s'inscrire en classe travail,
- Champion = Champions Nationaux des pays membres de la F. C. I. et Champions Internationaux de la F. C. I.
- Groupe Neutre = mâles et femelles stérilisés, à partir de 15 mois

Les Groupes sont classés, mais en principe ne reçoivent pas de qualificatif officiel.

ARTICLE III

Tous les chiens doivent être présentés le samedi, pour toutes les classes, pour pouvoir participer à la présentation du dimanche, sauf les chiens déjà

Recommandés ou Élite (cotations 4 et 6) si leur propriétaire les a inscrits pour les exposer uniquement au jugement du dimanche.

Liste d'attente :

Seuls les chiens ayant été qualifiés EXCELLENT le samedi dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion et Vétéran peuvent participer à l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation.

Les chiens inscrits au L. O. F. à Titre Initial ne peuvent pas concourir pour la mise sur liste d'attente.

Classement des mâles et des femelles :

Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles intermédiaire, ouverte, travail ou champion et ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT, et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente, ainsi que les chiens cotation 4 ou 6 que le propriétaire a inscrits pour aller directement au classement.

C.A.C.S. :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, mis en liste d'attente en vue de la recommandation ou recommandés peuvent concourir pour le C. A. C. S.

Meilleur chien de l'exposition :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran mis en liste d'attente en vue de la recommandation ou recommandés, et les classes Jeune, peuvent concourir pour le meilleur chien de l'exposition.

ARTICLE IV - CLASSES D’AFFIXE ET CLASSES DE REPRODUCTEUR

- Classes d'affixe : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe d'affixe.
Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe d'affixe composée de 3 à 5 chiens.
Chaque éleveur ne peut présenter que deux lots d'affixe.
- Classes de reproducteur : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe de reproducteur.
Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe de reproducteur composée d'un sujet accompagné de 3 à 5 de ses produits.
Chaque éleveur ou propriétaire ne peut présenter que deux reproducteurs lui appartenant.

- Un chien peut être engagé dans une classe d'affixe et dans une classe de reproducteur.

Ces classes seront jugées sur l'homogénéité des chiens présentés.

Les personnes désirant présenter une classe d'affixe ou une classe de reproducteur sont priées de venir au secrétariat pour remplir la feuille d'inscription correspondante.

ARTICLE V - TEST D'APTITUDE NATURELLE (T. A. N.) – BREVET DE TRAVAIL

Seuls les chiens ayant passé avec succès le T. A. N. (voir règlement du T. A. N.), ou ayant obtenu le Brevet de Travail, pourront obtenir les titres de sujet Sélectionné (cotation 3), sujet Recommandé (cotation 4) ou sujet Elite A (cotation 6).

ARTICLE VI - CONFIRMATION

Sur présentation de sa fiche d'identification, de son certificat de naissance de la Société Centrale Canine (ou pedigree d'un Livre étranger), ainsi que du formulaire d'examen de confirmation adéquat, correctement rempli, le chien âgé de 12 mois minimum le jour de l'examen, peut se présenter à l'examen de confirmation. Seuls les juges français peuvent assurer cette confirmation.

Pour l'examen à titre initial, les chiens devront obligatoirement être présentés soit à une exposition régionale d'élevage, soit à une exposition nationale d'élevage. Ils devront en outre, après validation par un juge pour la confirmation, avoir subi les examens suivants, nécessaires pour l'acceptation à titre initial :

- Dépistage des tares oculaires (cataracte et atrophie progressive de la rétine),
- Dépistage de la dysplasie des hanches et de la dysplasie du coude,
- Dépistage de la polyneuropathie (P. N.), le sujet doit être non porteur,
- Avoir subi avec succès le Test d'Aptitude Naturelle (T. A. N.),
- Identification génétique (A. D. N.),

(Pour les demandes de confirmation à titre initial, le document de confirmation sera conservé par le club de race en attente des résultats des dépistages susmentionnés s'ils ne peuvent être présentés le jour de la confirmation).

ARTICLE VII - JUGEMENTS

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialiste de la race. A l'issue de cet examen, il leur sera attribué un qualificatif de valeur générale par rapport au standard de la race.

Tous les chiens ayant obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérane et champion pourront être présentés à l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation excepté ceux non titulaires d'un certificat de naissance LOF, pedigree LOF ou pedigree reconnu par la F. C. I., ni les chiens inscrits au LOF à Titre initial.

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou Stagiaire ou Expert confirmateur de la race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

ARTICLE VIII - ENGAGEMENT et PRÉSENTATION DES CHIENS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant mais peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Le « double handling » (c'est-à-dire le fait qu'une autre personne que le présentateur appelle ou excite le chien depuis l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation) est interdit et sera sanctionné par le juge. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les sociétés organisatrices sont tenues d'inscrire en évidence le message suivant dans le catalogue de leur exposition ;

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la Centrale Canine.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

Référent bien-être animal : Pary Dauvet.

ARTICLE IX

La mise sur liste d'attente en vue de la recommandation sera faite par le collège des juges officiant le jour de la Nationale d'Élevage, en fonction des qualités à rechercher pour l'amélioration du cheptel, selon les indications qui leur seront fournies chaque année par le Comité.

Pour être mis en liste d'attente, un chien doit avoir obtenu la note minimum de 21 points sur 30, chacun des 3 juges pouvant attribuer de 0 à 10 points. Si le jury ne comporte que 2 juges, la note minimum sera de 14 points sur 20.

ARTICLE X

Attribution d'un C. A. C. S. : le C. A. C. S. compte pour le Championnat de conformité au Standard, tout comme celui de l'exposition de Championnat organisée par la Centrale Canine.

Concourent pour le C. A. C. S. : après classement, les chiens, présentés en classe Intermédiaire, Ouverte ou Travail qui ont, le jour de l'exposition, été mis en Liste d'Attente et les Recommandés des années précédentes et qui ont obtenu le qualificatif excellent la veille dans les mêmes classes ou dont le propriétaire a décidé de les engager directement au jugement du dimanche.

Les chiennes en chaleur sont autorisées, mais leurs propriétaires devront les promener bien à l'écart des rings de jugement et des rings de T. A. N.
--

RÈGLEMENT DU TAN

Article 1 - Age

Le test d'aptitudes naturelles est ouvert aux malamutes âgés de 9 mois minimum le jour de l'examen. Il est préférable de présenter son malamute avant l'âge de 3 ans.

Article 2 - Jury

Seules les personnes désignées par le comité de l'AMCF sont habilitées à faire passer le TAN. L'autorisation doit être demandée à chaque fois que le test est programmé.

Les nouveaux examinateurs devront avoir examiné un minimum de 10 chiens avec une équipe déjà formée avant de pouvoir intégrer un jury de TAN.

Le jury est composé de 2 examinateurs, de préférence un homme et une femme. Le jury ne doit comporter ni le producteur ni le propriétaire du chien examiné.

Les chiens ajournés devront être examinés par un jury différent lors de l'examen suivant.

Article 3 - Conditions matérielles d'organisation

Le test d'aptitudes naturelles se déroule dans un espace entièrement clos. Les barrières de ring doivent comporter un système d'occultation afin que le chien examiné ne soit pas dérangé par l'environnement. Les personnes et les chiens attendant leur tour doivent rester à 1.50 m minimum des barrières.

Le ring de TAN doit mesurer environ 10m x 15m. La table doit être située dans un coin du ring.

Elle doit pouvoir être abritée.

Article 4 - Déroulement de l'épreuve

Les chiens sont examinés individuellement. Les examinateurs doivent toujours procéder au centre du ring. Le chien ne doit en aucun cas être acculé.

L'examineur contrôle l'identification du chien.

Le chien évolue d'abord en laisse avec son conducteur, puis sans laisse s'il n'est pas fugueur. Le conducteur l'invite au jeu. L'examineur lui passe un harnais puis le conducteur le lui enlève.

Le conducteur remet le chien à un des examinateurs qui l'appelle par son nom, l'aborde franchement, le manipule avec douceur dans une relation d'intention amicale. Il fait évoluer le chien tout en examinant son comportement général.

Le chien ne doit démontrer ni une attitude trop timide ou peureuse, ni un comportement agressif.

Dans sa façon d'aborder le chien, l'examineur doit prendre en compte son sexe et son âge.

Une attitude distante ne doit pas être pénalisée. Un éventuel grognement doit s'apprécier en fonction de l'attitude générale du chien et de son regard. Le pincement ou la morsure sont éliminatoires.

Il ne faut pas hésiter à ajourner un chien au comportement limite de timidité, de peur ou d'agressivité.

Les examinateurs aussi bien que les conducteurs ou les propriétaires doivent garder une attitude calme et respectueuse, et faire en sorte de donner une bonne image de la race.

Article 5 - Résultat

Un chien ne peut passer le TAN qu'une seule fois. Toutefois le jury a la possibilité d'ajourner le chien s'il estime qu'il est nécessaire de lui donner une seconde chance. Cette faculté n'est accordée qu'une seule fois. Le conducteur reçoit une feuille d'examen mentionnant l'identité du chien et de son propriétaire, la date et le lieu de l'examen, la composition du jury, le résultat de l'épreuve : APTE ou REFUSE ou AJOURNE, et les signatures du jury.

GRILLE DE COTATION

Approuvée par le Comité de la SCC le 18/02/2014

1 point	2 points	3 points	4 points RECOMMANDE	5 points ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 1 EXC en exposition en CI ou CO ou CT ou CCH</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI ou CO ou CT ou CCH sous 2 juges différents</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ Sélectionné en NE</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p>	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points avec 2 lices minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p>	<p>Sujet RECOMMANDE</p> <p>ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points avec 2 lices minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p>

Dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude

Seuls les chiens ayant obtenu le sigle Dys-A ou Dys-B sur le certificat de dépistage de la dysplasie délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

Dépistage de la dysplasie du coude : seuls les chiens ayant obtenu le sigle 0 ou SL sur le certificat de dépistage de la dysplasie du coude délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

L'âge minimum du chien lors de sa radiographie sera obligatoirement de 18 mois.

Les formulaires de demande de lecture et informations peuvent être téléchargés sur le site du club www.alaskanmalamute.fr ou demandés au secrétariat.

Toutefois,

- pour les chiens non LOF vivant à l'étranger, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies faite par le lecteur officiel du pays où vit le chien.
- pour les chiens français c'est à dire appartenant à des propriétaires habitant en France mais importés, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies du lecteur officiel du pays d'origine du chien, si celle ci a été faite préalablement à l'importation.

Dépistage des maladies oculaires

Dépistages des maladies oculaires héréditaires canines : la liste des praticiens français ayant reçu l'agrément est disponible sur le site du conseil de l'ordre des vétérinaires à l'adresse suivante <http://www.afep-mhoc.com> La maladie recherchée est la cataracte. La recherche de la prédisposition au glaucome est conseillée (gonioscopie).

Seuls les chiens présentant le certificat officiel « indemne » de dépistage des MHOC (maladies héréditaires oculaires canines recherchées par l'AMCF) datant de moins de 2 ans pour les chiens de moins de 7 ans, pourront obtenir le titre d'Étalon ou Lice Recommandé ou d'Étalon ou Lice Élite B.

Un certificat établi pour un chien âgé de 7 ans révolus à la date de l'examen est considéré comme définitif.

Identification génétique

- l'étalon ou la lice concernés devront obligatoirement être identifiés génétiquement et enregistrés dans la base de la SCC.

- leurs descendants pris en compte pour l'obtention du titre d'élite devront aussi être identifiés génétiquement et enregistrés dans la base de la SCC

- un certificat de compatibilité génétique pour chaque descendant, à demander au laboratoire qui a fourni les identifications génétiques, devra être joint au dossier de demande d'homologation du titre d'élite.

Homologation des cotations

Attention : Pour qu'elle soit enregistrée auprès de la SCC, le propriétaire d'un chien devra demander l'homologation de la cotation à l'A.M.C.F. en produisant les photocopies des éléments listés sur le pré imprimé correspondant à la cotation demandée ; ce document est téléchargeable sur le site du club ou peut être demandé au secrétariat.

Les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent s'acquitter d'un paiement de 10 € par demande, à l'ordre de l'A.M.C.F., pour frais de gestion. Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.



Standard FCI N° 243 / 09.06.1999 DU MALAMUTE D'ALASKA

TRADUCTION : Prof. R.Triquet et Dr. J-M.Paschoud

ORIGINE: U.S.A.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 14.08.1996.

UTILISATION - Chien du traîneau,

CLASSIFICATION F.C.I.: Groupe 5 Chiens de type Spitz, et de type primitif

Section 1 Chiens nordiques de traîneau - Sans épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Le Malamute d'Alaska, une des plus anciennes races de chiens de traîneau arctiques, est un chien puissant, de construction solide, à la poitrine bien descendue et au corps fort et bien musclé. Le Malamute est bien d'aplomb en station et son attitude suggère une grande activité par un port de tête haut et fier et par des yeux en éveil qui expriment intérêt et curiosité. La tête est large. Les oreilles sont triangulaires et dressées quand le chien est attentif. Le museau est massif et ne diminue que légèrement dans sa largeur de la racine à la truffe ; il n'est ni pointu ni long, mais pas non plus tronqué. La robe est épaisse avec un poil de couverture rude d'une longueur suffisante pour assurer la protection d'un sous-poil dense et laineux. Les Malamutes sont de couleurs diverses. Les marques de la face constituent un trait distinctif. Elles consistent en une coiffe couvrant la tête, la face étant soit entièrement blanche, soit marquée d'une liste et/ou d'un masque. La queue est bien fournie de poil ; portée au-dessus du dos, elle a l'aspect d'un panache ondoyant. Le Malamute est doté d'une forte ossature avec des membres sans défauts, de bons pieds, une poitrine bien descendue et des épaules puissantes ; il dispose de toutes les autres caractéristiques physiques à l'accomplissement efficace de sa tâche. Les allures sont régulières, coordonnées, faciles et efficaces. Le Malamute n'est pas en fait un chien de traîneau de course destiné à rivaliser de vitesse en compétition mais est conçu pour la force et l'endurance ; toute caractéristique individuelle, y compris le tempérament, qui va à l'encontre de ce dessein doit être considéré comme le plus grave des défauts.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La hauteur de la poitrine correspond approximativement à la moitié de la hauteur au garrot, le point le plus bas de la poitrine se trouvant exactement derrière les avant-bras. La longueur du corps mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse dépasse la hauteur au garrot.

CONFORMATION : Le corps n'accuse aucun excès pondéral ; l'ossature est proportionnée à la taille.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Le Malamute est un chien affectueux, amical et non le chien d'un seul maître. C'est un compagnon fidèle et dévoué, enjoué quand on l'y invite, mais généralement impressionnant de dignité à l'âge adulte.

TÊTE : La tête est large et forte, ni grossière ni lourde, et doit être en rapport avec la taille du chien. L'expression est douce et suggère des dispositions affectueuses.

RÉGION CRÂNIENNE :

Crâne : il est large et modérément arrondi entre les oreilles ; il se rétrécit graduellement et s'aplatit sur le dessus en approchant des yeux et s'arrondit vers les joues qui sont modérément plates. Il y a un léger sillon entre les yeux. La ligne supérieure du crâne et la ligne supérieure du museau forment presque une droite qui n'offre qu'une légère cassure à leur jonction. Stop léger.

RÉGION FACIALE :

Truffe: Dans toutes les couleurs de robe, sauf pour le rouge, la truffe, les lèvres et les bords des paupières sont de couleur noire. Le brun est autorisé chez les chiens à robe rouge. La truffe " de neige " barrée par une zone plus claire est acceptée.

Museau: Il est fort et massif par rapport au crâne. Il ne diminue que peu en largeur et en épaisseur, de sa jonction avec le crâne à la truffe.

Lèvres : Bien jointives.

Mâchoires/dents : Les mâchoires supérieures et inférieures sont larges et portent des dents fortes. Les incisives offrent un articulé en ciseaux. Le prognathisme supérieur ou inférieur est un défaut.

Yeux : Disposés obliquement dans le crâne, ils sont de couleur marron, en forme d'amande et d'une grandeur moyenne. L'œil foncé à la préférence. L'œil bleu constitue un défaut éliminatoire.

Oreilles : Elles sont de taille moyenne mais petites par rapport au crâne. De forme triangulaire, elles sont légèrement arrondies à leur extrémité. Les attaches des oreilles sont bien écartées et situées sur les bords externes de l'arrière du crâne, au niveau de l'angle externe (supérieur) de l'œil, ce qui fait que, quand l'oreille est dressée, elle se détache du crâne. Quand elles sont dressées, les oreilles pointent légèrement vers l'avant, mais quand le chien est au travail, les oreilles sont parfois pliées contre le crâne. Les oreilles attachées haut constituent un défaut

COU : Il est fort et modérément galbé.

CORPS : Compact dans sa construction mais, dans l'ensemble de la ligne du dessus, le rein n'est pas court.

Dos : Il est droit et descend en pente douce vers les hanches.

Rein: Solide et bien musclé. Un rein long qui affaiblit le dos est un défaut.

Poitrine: Bien développée.

QUEUE : Attache moyenne suivant la ligne de la colonne, vertébrale à la naissance ; elle est portée sur le dos quand le chien ne travaille pas. Elle n'est pas rabattue sur le

dessus, ni enroulée en boucle serrée reposant sur le dos, ni garnie de poils courts à la façon de la brosse du renard. La queue du Malamute est bien fournie et a l'aspect d'un panache qui ondoie.

MEMBRES :

MEMBRES ANTÉRIEURS : Les antérieurs sont bien musclés et pourvus d'une très forte ossature. Vus de face, ils sont droits jusqu'au métacarpe.

Épaules : Modérément obliques.

Avant-bras : Vus de face, d'aplomb jusqu'aux métacarpes.

Métacarpes : Vus de profil, ils sont courts, solides et légèrement fléchis.

MEMBRES POSTÉRIEURS : Ils doivent être larges. Vus de derrière, en statique comme en action, ils sont parfaitement en ligne avec les membres antérieurs ; le chien n'est ni trop serré ni trop large du derrière. Les ergots aux membres postérieurs sont indésirables ; on doit en faire l'ablation peu après la naissance.

Cuisses : Fortement musclées.

Grasset: Modérément angulé.

Jarret: L'articulation du jarret est modérément coudée et bien descendue.

PIEDS : De type "raquette de neige", serrés et épais, avec des coussinets épais, résistants et bien rembourrés qui donnent un aspect ferme et compact. Les pieds sont forts, les doigts serrés et bien cambrés. Un poil de protection pousse entre les doigts. Les ongles sont courts et forts.

ALLURES : les allures du Malamute sont régulières, égales et puissantes. Il est agile, pour son poids et sa taille. Vus de profil, les postérieurs produisent une forte poussée qui se transmet aux antérieurs par la région lombaire bien musclée. La poussée transmise par les postérieurs aux antérieurs produit un mouvement régulier d'une grande amplitude. Vus de face ou de derrière, les membres se meuvent en ligne droite et ne sont ni trop serrés ni trop écartés. Au trot rapide, les membres convergent vers l'axe sagittal du corps. Une démarche guindée ou toute démarche qui n'est pas absolument efficace et dégagée est à rejeter.

ROBE :

POIL : Le Malamute a un poil de couverture épais et rude, jamais long ni doux. Le sous-poil est dense, de 2,5 cm à 5 cm (1-2 pouces) d'épaisseur, huileux et laineux. La longueur du poil de couverture rude tout comme celle, du sous-poil est variable. Le poil est relativement court à moyen le long des côtés du corps, la longueur augmentant autour des épaules et du cou, le long du dos et sur la croupe, de même qu'aux culottes et au panache. En général, les Malamutes ont le poil plus court et moins dense

pendant les mois d'été. En exposition, le Malamute est présenté à l'état naturel. Il est interdit de couper le poil sauf pour dégager les pieds.

COULEUR : Si les couleurs habituelles vont du gris clair au noir en passant par des nuances intermédiaires, et du zibeline au rouge en passant par des nuances intermédiaires. Des combinaisons de couleur sont admises au sous poil, à la face (arcades sourcilières, oreille, lèvres et nez) et entre les plages blanches et les plages pigmentées. La seule couleur uniforme admise est le blanc. Le blanc est toujours prépondérant sur les parties inférieures du tronc, une partie des membres, les pieds et une partie des marques de la face. Une liste blanche sur le front et/ou le collier ou une pastille sur la nuque attirent l'œil et sont admis. Le Malamute présente une robe à manteau une couleur discontinue s'étendant sur tout le corps en taches ou en éclaboussures irrégulières est à rejeter.

TAILLE : Il y a un éventail naturel de taille dans la race. Les tailles recherchées pour le travail sont de 63,5 cm (25 pouces) au garrot pour un poids de 38 kg (85 livres anglaises) chez les mâles et de 58,5 cm (23 pouces) au garrot pour un poids de 34 kg (75 livres anglaises) chez les femelles. Toutefois, les considérations de taille ne doivent pas l'emporter sur le type, les proportions, les allures et ce qui touche à la fonction. Lorsqu'en jugement, des chiens sont à égalité de type, proportions et allures c'est celui qui est le plus près de la taille recherchée pour un travail lourd qui sera préféré.

IMPORTANT :

Quand on juge des Malamutes, c'est leur fonction en tant que chien de traîneau destiné à traîner de lourdes charges qui doit avoir la priorité sur tout le reste. La sévérité de la pénalisation dépend de combien le sujet s'écarte de la description du Malamute idéal et jusqu'à quel degré un défaut particulier affectera l'aptitude du sujet au travail. Les membres du Malamute doivent dénoter une force peu commune et une formidable puissance de propulsion. Tout signe d'imperfection dans les membres ou les pieds, devant ou derrière, que ce soit en statique ou en action doit être considéré comme un défaut grave. Étant donné ces préalables, les défauts en question sont le pied écrasé, les jarrets de vache, les métacarpes défectueux, l'épaule droite, le manque d'angulation, la démarche guindée (ou toute allure qui ne soit pas coordonnée, énergique régulière), le manque de substance, la poitrine insuffisamment descendue le corps empâté ou léger dans son ossature et des proportions générales médiocres.

DÉFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DÉFAUTS ÉLIMINATOIRES

Yeux bleus.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

POINTS DE NON CONFIRMATION

TYPE GENERAL

- Manque de type

POINTS PARTICULIER DANS LE TYPE

- Tête de type husky ou de type molossoïde
- Ossature très légère
- Défauts de construction nuisant à l'utilisation de chien de traîneau pour charges lourdes

ROBE

- Absence de sous-poil, sauf en période de mue
- Taches blanches sur le manteau en arrière du garrot
- Panachure envahissante
- Ladre sur la truffe (attention : le « nez de neige », dépigmentation diffuse et saisonnière de la truffe, est courant et tout à fait acceptable).
- Yeux bleus

ANOMALIES

- Dents : manque de trois dents quand il s'agit des PC2, PC3 ou PC4, manque de 1 dent quand il s'agit des incisives, des canines ou des carnassières.

Le manque de dents dû à un accident doit être justifié par un certificat vétérinaire.

- Prognathisme supérieur (bégu) ou inférieur (grignard)
- Intégrité sexuelle : monorchidie ou chryptorchidie
- Tout élément pouvant laisser suspecter que le sujet est dysplasique entraînera son ajournement jusqu'à obtention du sigle DYS. A ou DYS. B.

CARACTÈRE

- Sera refusé tout sujet agressif envers l'homme ou trop peureux.

COMMENTAIRES

En raison du type raceur du Malamute, il peut être très difficile - même pour un expert - de déceler d'éventuels croisements de Malamute avec une autre race de traîneau. Lors de l'examen de confirmation à titre initial, l'expert sera d'une extrême vigilance et ne prendra à titre initial qu'un chien de TYPE PARFAIT, permettant l'AMÉLIORATION de la race (et non seulement son maintien). En conséquence, pour être confirmé à titre initial, le chien devra donc obtenir le qualificatif EXC - niveau CACS, être radiographié indemne de dysplasie de la hanche et du coude (certificat de dépistage délivré par le Professeur GENEVOIS), avoir subi l'examen concernant les tares oculaires, par un vétérinaire habilité et être déclaré indemne, avoir effectué un test d'identification génétique (A. D. N.) ainsi que le dépistage pour la polyneuropathie (P. N.), en être non porteur et avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles.



SYNTHÈSE DES INSCRIPTIONS

	Mme PATERSON ou Mme ROPER		Mme TOMPOUSKY		
	Ring A	Ring B	Ring C		
CLASSE	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles	Total
Intermédiaire	7	13			20
Ouverte	25	27			52
Travail	3	3			6
Champion	5	5			10
Vétéran			3	1	4
Vénérable				3	3
Chiot			2	3	5
Baby				1	1
Puppy			1	3	4
Jeune			8	11	19
Neutre				1	1
Total	40	48	37		125

	Mâles	Femelles	Total
Total	54	71	125
Confirmation	7	20	27
TAN	12	26	38



LISTE DES EXPOSANTS

ALGARIN Maxence 986 route de la Gare - 01150 VILLEBOIS Tél : 06.42.20.15.63	31, 57, 85, 91, 100, 104, 110, 119
AURIAULT François 206 le Plessis Le Tiers - 85250 ST ANDRE GOULE D'OIE	24
BARTOLI Thierry 105 impasse Luciat - 01750 REPLONGES	29
BOUCHEZ Sébastien 813 route des Rebats - 74300 MAGLAND	10, 16, 72
CANDUSSO/NIELLEZ Damien et Cloé 3 route de la Borde - 77390 ANDREZEL	13, 116
CANONNE Marine Ruband - 320 impasse des Baraques - 73800 COISE ST JEAN PIED GAUTHIER Tél : 06.76.96.66.96	27, 35, 45, 58, 64, 97, 101, 107, 109, 113, 124
CHABOT Elodie 85 rue de Dieue - 55320 SOMMEDIÈUE Tél : 06.76.16.82.91	123
CHAMPROUX Sophie 24 chemin de Kerdaridec - 29000 QUIMPER	75, 81
CHAUVEAU Caroline 37 La Voirie - 02170 ESQUEHERIES Tél : 06.85.23.42.18	105
CORNET Floriane 4 chemin des Pièces - 25580 CHASNANS	68
CUROT Damien et Sandrine 58 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS Tél : 03.45.95.03.67	33, 51, 74
DELAVALT Angéline 2, hameau du Chaill - 17260 VIROLLET Tél : 06.51.64.27.20	4, 40, 55, 61, 66, 83, 89, 93
DESMET Angélique 21 rue du Petit Cerf - 21260 SELONGEY	28

ESCRIBANO Laurence 1 rue du 19 mars 1962 - 21260 ORVILLE Tél : 06.18.40.29.87	46, 87
FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume 1 chemin des Longchamps - 21260 FONCEGRIVE Tél : 06.74.09.63.36	1, 9, 36, 44, 47, 54, 59, 65, 71, 77, 98, 102, 108, 114
FISCHER Fabien et Marie 10 rue du Faubourg de Plenot - 88210 SAINT STAIL Tél : 06.63.77.54.41	3, 14, 80, 117
FLECHSIG David 6 rue Notre Dame - 88500 MATTAINCOURT	63
GAILLOT Gregory 1580 route de Saint Paterne - 37330 SOUVIGNE Tél : 06.67.80.31.96	6
GAY-MICHELOUD Emmanuelle Rue du Raby 2 - CH-3966 RECHY SUISSE Tél : +41.78.772.10.69	7, 112
GODEHEU Marion La Carrière - 72400 VILLAINES LA GONAIIS Tél : 06.09.48.05.21	30, 48, 70, 76, 82
GODIMUS Gérard et Chantal 19 rue de l'Arbre Rond - 02320 SUZY Tél : 03.23.80.13.64	41, 103, 106
GORGE Yoann 1, Haut Beynau - 24490 LA ROCHE CHALAIS	50
GOUPIL Philippe RD 906 - Station Total Access - 71260 FLEURVILLE	22
GUILLOT Stéphanie Metge route de Plaichac - 47310 LAPLUME Tél : 07.88.81.33.20	18, 120
HERITIER Mélanie Rue Pré de Monthey 2 - CH-1955 CHAMOSON SUISSE	90
JENOUVRIER Christine 120, chemin du Pralot - 73200 ALLONDAZ	67
JEUDY Séverine et Thierry 45 boulevard Paul Verlaine - 57310 GUENANGE	21, 86
KLETT Kilian 12 Le Dessus de Rupt - 88360 RUPT SUR MOSELLE Tél : 06.84.90.04.76	15, 34, 38, 56, 92, 94, 95, 99

LANTERI Sandrine 868 chemin des Bas Brusquets - 06220 VALLAURIS Tél : 04.92.95.12.03	2
LE BOUCHER Jérémy 23 rue des Bouleaux - 45600 VIGLAIN Tél : 07.50.30.67.89	5
LE PELTIER Aurore Lieu-dit Beleyme - St Crépin de Richemont - 24310 BRANTOME EN PERIGORD	25
LOGIUDICE Fred 332 rue de l'Ouvrage - 59600 MAUBEUGE Tél : 06.10.22.94.74	17, 60
MISSORTEN Bianca Grote Plek 23 - B-2200 NOORDERWIJK BELGIQUE	78
NASKRET Sébastien 1 chemin des sablons - Lieu-dit les Roches - 86350 ST SECONDIN	84
PARENT Sébastien 18 chemin de la Copinerie - 41190 LANDES LE GAULOIS Tél : 06.89.71.38.70	12, 115
PERRET Adrienne 13 rue de Trainel - 77650 SAINT LOUP DE NAUD Tél : 06.60.55.59.19	39, 42
PETAT Clara 13 route de la Margauderie - 18330 ST LAURENT	32, 122
PIEDNOEL Yohann 46 route de l'Envers des Gravières - 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE Tél : 06.11.48.39.72	20
PREVOST Lucas 4 rue St Martin - 80500 TROIS RIVIERES	53
RAULIN Lucie 8 rue du Tilleul - 21540 ST MESMIN	49, 118
RIDEY Audrey 2 chemin Noir - 25490 FESCHES LE CHATEL	26
RIDEY Jean-François 3 voie d'Arpenans - 70200 LES AYNANS	111
RINGUEDE Olivier 183, chemin de la Germinière - 45500 NEVOY	19, 121

SAENGER Amandine 7 rue de la Vallée - 68130 HAUSGAUEN	11, 73, 79, 125
SIEBERT Sabrina 23 impasse des Cerisiers - 57470 GUENVILLER	23, 62
SILLON Arnaud 9 Chemin des Côtes de Barges - 03190 VAUX Tél : 06.50.57.77.78	52
THEMAGICIAN KENNEL Strada Strad Della 78 - I-43040 TERENCE PARMA ITALIE Tél : +39.34.54.63.56.60	8, 69
VAN POUCKE Martine Rue Eugène Falmagne, 76 - B-5170 LUSTIN BELGIQUE Tél : +32.472.742.877	37
VEJUX Laurie 4 rue de la Libération - 70400 SECENANS	43, 96
VILLARD Elisa 45 rue des Poiriers - 74970 MARIGNIER	88

Agria 

Assurance pour Animaux

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES

- 1 TRAVEL TO DREAMY LAND DE LAOUE KI** + TAN
LOF 13792/2110 – né le 22/04/2022 – Identification 250269610393660
CH REC- PLAYING WITH THE FORCE DE LAOUE KI x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 2 ED0 (A) SO OSLO DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
CAT-0(23)
LOF 13319/2088 – né le 19/10/2021 – Identification 250269590362359
REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme LANTERI Sandrine
- 3 ED0 (A) STAR-OF-YUKON DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation
CAT-0(23) DNAComp.
LOF 13419 – né le 20/10/2021 – Identification 250269590659553
CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x CH REC- PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 4 ED0 (A) TELL ME MADDOX Z SNIEZNEJ DOLINY**
CAT-0(23) DNA
LOF 14157/2098 – né le 26/09/2021 – Identification 616093901564942
CH- KAVIAKS "THE COLONEL" AT WOLF MOUNIAIN x CH- YOU MOVE ON THIN ICE Z SNIEZNEJ DOLINY
Producteur : Mme NIEMCZYK - Propriétaire : Mme DELAVALT Angéline
- 5 SHIRO DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
DNAComp.
LOF 13415 – né le 20/10/2021 – Identification 250269590659878
CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x CH REC- PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. LE BOUCHER Jérémy
- 6 TROLL DE LAOUE KI**
LOF 13654 – né le 09/02/2022 – Identification 250269610288524
CH REC- NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE KI x REC- PADAM PADAM PADAM DE LAOUE KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. GAILLOT Gregory
- 7 TEKOA OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
LOF 13532 – né le 18/01/2022 – Identification 250269590344341
CH- GUNJY'S MAGIC MALS STARCH x REC- POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme GAY-MICHELOUD Emmanuelle

CLASSE OUVERTE MALES

- 8 ED0 (A) THEMAGICIAN UNIROYAL**
ROI 18/114954 – né le 30/05/2018 – Identification 380260043863349
THEMAGICIAN MOET CHANDON x THEMAGICIAN SERENA WILLIAMS
Producteur : THEMAGICIAN KENNEL - Propriétaire : THEMAGICIAN KENNEL .

- 9 ED0 (A) STAY UNDER MY SHADE DE LAOUEN KI**
 LOF 13208/2083 – né le 30/03/2021 – Identification 250269608867117
 CH REC- NNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEN KI x CH REC- ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 10 ALASKAN ROCK CLUSTER** Confirmation
 LOI 21/193703 – né le 11/08/2021 – Identification 380260004499157
 RIVENDELL MALS SHINING STAR x BACK TO WORK LAPLAND LOWLANDS MIKI
 Producteur : Mme NURRA - Propriétaire : M. BOUCHEZ Sébastien
- 11 NOOAK SNOW SUNGUJUK UKIAQ**
 LOF 13240 – né le 31/08/2021 – Identification 250269802916517
 CH REC- IVORY*MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mme SAENGER - Propriétaire : Mme SAENGER Amandine
- 12 REVOLT HIGHLAND** Confirmation
 LOF 12472 – né le 20/04/2020 – Identification 250269100084203
 NEMO OF WOLVES OF ALASKA x QNESSY HERO DES NEIGES
 Producteur : Mme GABORIT - Propriétaire : M. PARENT Sébastien
- 13 O'DONEGAL OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
 LOF 11636 – né le 03/11/2018 – Identification 250268600186144
 FROST FIELD TOROK FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x HELLO DARKNESS OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M.Mme CANDUSSO/NIELLEZ Damien et Cloé
- 14 ED0 (A) STORMTROOPER OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 CAT-0(22) DNA
 LOF 13124/2078 – né le 07/05/2021 – Identification 250269608521406
 GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x NORTHEN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 15 ED0 (D) OUYAK OF LEGENDS INUPIAK**
 DNAComp.
 LOF 11362 – né le 01/07/2018 – Identification 250268732295470
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 16 TOCHO OF MOLLY'S NUTARAQ** Confirmation
 LOF 13571 – né le 25/02/2022 – Identification 250269590332201
 NOATAK'S A-TEAM ROCKET DU VIDDA x AMARUQ LEGEND MOON SHINE
 Producteur : M.Mme BOUCHEZ/BERTEN - Propriétaire : M. BOUCHEZ Sébastien
- 17 CH REC- ED0 (A) ROYCE DEL BIAGIO**
 CAT-0(22) DNA
 LOF 12580/1956 – né le 01/12/2018 – Identification 380260140152282
 CH- STARLIGHT EXPRESS DEL BIAGIO x SHELLY DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. LOGIUDICE Fred
- 18 SHADOW DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation + TAN
 LOF 13320 – né le 19/10/2021 – Identification 250269590357401
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mlle GUILLOT Stéphanie

- 19 PRINCE ASLAN DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 LOF 12170/2008 – né le 31/10/2019 – Identification 250268743157860
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x ELITE A- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. RINGUEDE Olivier
- 20 STORM TOBIAS FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND**
 LOF 12823 – né le 09/01/2021 – Identification 250269608802903
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE KI x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA
 Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. PIEDNOEL Yohann
- 21 CH REC ED0 (A) SNOW TRACK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0(23) DNAComp.
 LOF 12937/2091 – né le 20/02/2021 – Identification 250268743780531
 MILWOCK OF BLUE TRACK x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme M. JEUDY Séverine et Thierry
- 22 BLACK SUN DEL BIAGIO**
 LOF 13927/2085 – né le 05/12/2020 – Identification 380260101786523
 WILLIWAM HURRICANE ILLA KUVIANARTOK x NEMEA DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. GOUPIL Philippe
- 23 ED0 (A) SOUVENIR OF SITKA'S SUGAR BARLEY'S STORM**
 CAT-0(23)
 LOF 13814/2073 – né le 17/06/2021 – Identification 944116000015136
 CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x SOUVENIR OF SITKA'S PARIS MY SECRET IN BLUE
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mme SIEBERT Sabrina
- 24 PRINCE WOLF DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 LOF 12174/2020 – né le 31/10/2019 – Identification 250268743157762
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x ELITE A- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. AURIAULT François
- 25 CH ED0 (A) SIR UMBRA DE PRANA DES LOUPS**
 CAT-0(23) DNAComp.
 LOF 13193/2095 – né le 19/07/2021 – Identification 250269590615767
 CH REC- REYNARD DEL BIAGIO x PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS
 Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme LE PELTIER Aurore
- 26 RENOK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-1(23)
 LOF 12507/2039 – né le 01/06/2020 – Identification 250268743388031
 CH REC- NANOOK OF LEGENDS INUPIAK x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme RIDEY Audrey
- 27 REC ED0 (A) ANS ENEARIAN GRAY WOLF'HEART**
 CAT-0(22) DNA
 LOF 13587/2060 – né le 10/11/2020 – Identification 112060000068456
 CH- ANS ENEARIAN ALWAYS WIN x CH- CARRIE NUKKA LOBO ARCTIC SNOW
 Producteur : Mme BUDNIKOVA - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 28 SCOOT WHO'S MY FATHER DE LAOUE KI**
 DNAComp.
 LOF 13509/2077 – né le 09/09/2021 – Identification 250269610026197
 REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUE KI x REC- CHEETAH SIWASH LEGEND

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme DESMET Angélique

29 REC ED0 (A) HIGHLANDS PHANTOM PAW FROM CHINOOK

CAT-0(22) DNAComp-M

LOF 12184/2044 – né le 03/11/2019 – Identification 250268501868575

REC- FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUEEN KI x REC- HIGHLANDS PHANTOM L'ATANI'K'S LIVIN' LIFE LARGE

Producteur : Mme MICHAUDON - Propriétaire : M. BARTOLI Thierry

30 CH REC ED0 (A) NASH NAILLIK'S

CAT-0(2023) DNA

LOF 10955/1895 – né le 20/09/2017 – Identification 250269812281191

CH REC- HYPNOS x CH REC- ZAGADKA SIBIRY YOU TAKE MY BREATH AWAY

Producteur : Mme LAGORCE - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion

31 REC ED0 (A) KATABATIC'S ONE SMALL STEP

CAT-0 (2023) DNA

LOF 12631/1961 – né le 20/07/2019 – Identification 900133000354417

CH- WINTABLIZARD'S INVESTMENT x KATABATICS HOLLABACK GIRL

Producteur : Mme COPLEY HOLLAND - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

32 REC ED0 (A) MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA

CAT-0(21) DNAComp-M

LOF 10151/1815 – né le 14/03/2016 – Identification 250269606635773

CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEEN KI x ELITE A- ISLAND ADLARTOK DE LAOUEEN KI

Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mlle PETAT Clara

CLASSE TRAVAIL MALES

33 BRIGHT NORTHERN STAR DEVIL'S HEAD

DNAComp-P

LOF 12040/1932 – né le 20/09/2018 – Identification 941000022674065

CH- IGUAL DU GRAND STORMYTH x CH- I AM CUTE AND COOL SHAMANROCK

Producteur : M. KUTIN - Propriétaire : M.Mme CUROT Damien et Sandrine

34 CH REC ED0 (A) NANOOK OF LEGENDS INUIPAK

CAT-0(2019) DNAComp.

LOF 10921/1928 – né le 28/08/2017 – Identification 250268731997503

REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK

Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian

35 CH REC ED0 (A) LITUYA DE PRANA DES LOUPS

CAT-0(21) DNAComp.

LOF 9882/1811 – né le 26/10/2015 – Identification 250269811275478

CH ELITE A- WALNUT RIDGE NIGHT SIGNAL ON THE LAOUEEN KI LAKE x CH REC- HIELO DE LAOUEEN KI

Producteur : Mlle CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE CHAMPION MALES

36 CH REC ED0 (A) NNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEEN KI

CAT-0(2020) DNA

LOF 11258/1942 – né le 14/12/2017 – Identification 250268712664114

SILVERICE NO MORE MR ICE GUY x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUEEN KI

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

- 37 CH REC ED0 (A) IVORY'MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA**
 CAT-0(20) DNAComp.
 LOSH 1273520 – né le 18/05/2018 – Identification 967000010020416
 MONIKOONA MOST WANTED x LIBERTIA OOPS I DID IT AGAIN
 Producteur : Mme VAN POUCKE - Propriétaire : Mme VAN POUCKE Martine
- 38 CH REC ED0 (A) NUURVIK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0(2023) DNAComp.
 LOF 10918/1929 – né le 28/08/2017 – Identification 250268731997519
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 39 CH REC ED0 (A) NAUGHTY BOY DE LA TUNDRA D'ALASKA**
 CAT-0(2023) DNAComp.
 LOF 11090/1917 – né le 25/12/2017 – Identification 250268712683322
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEEN KI x CH REC- HINESKA DE LAOUEEN KI
 Producteur : M.Mme DAGHMOUS/BOETTO - Propriétaire : Mme PERRET Adrienne
- 40 ED0 (A) RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 CAT-0(2021) DNAComp.
 LOF 12366/1996 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251608
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme DELAVALT Angéline

CLASSE VETERAN MALES

- 41 CH REC ED0 (A) JOLIBOY DE LA FOUQUE DU NORD**
 CAT-0(2016) DNA
 LOF 8995/1677 – né le 13/02/2014 – Identification 250269500643261
 CALOO OF GREYSTONE SHADOW x GALAANE DE LA FOUQUE DU NORD
 Producteur : M.Mme GODIMUS - Propriétaire : M.Mme GODIMUS Gérard et Chantal
- 42 REC ED0 (A) HAIKO DU DOMAINE D'ERA WHITE**
 CAT-0(23) DNA
 LOF 8344/1586 – né le 09/11/2012 – Identification 250268730133393
 GOLIATH x REC- FERGIE DU DOMAINE D'ERA WHITE
 Producteur : M. PONZIO - Propriétaire : Mlle PERRET Adrienne
- 43 CH REC- ED0 (A) JACKPOT RISING POLAR STAR DE LAOUEEN KI**
 CAT-0(17) DNA
 LOF 9367/1682 – né le 03/07/2014 – Identification 250268711124603
 REC- FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUEEN KI x HONEY MOON DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme VEJUX Laurie

CHIOT MALES

- 44 UNDER MU FUR FIND MY HEART DE LAOUEEN KI**
 LOF En cours – né le 13/04/2023 – Identification 250269610767226
 SEVEN-IN A-RAW DE LAOUEEN KI x PUT THE FORCE ON ME DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 45 UNDERBLACKSTAR BLACKPANTHER DE PRANA DES LOUPS**
 LOF 14221 – né le 22/04/2023 – Identification 250269591297566
 CH- BLACK STAR DEL BIAGIO x CH REC- MITUK DE PRANA DES LOUPS
 Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE PUPPY MALES

- 46 SNOCREEK'S UNAACK MY SWEET MYSTIC DREAM**
AKC WS79633602 – né le 27/02/2023 – Identification 956000010205709
SNOCREEK'S BLUE KING KENAI x SNOCREEK'S FAST N' FURIOUS
Producteur : M.Mme MARTIN - Propriétaire : Mlle ESCRIBANO Laurence

CLASSE JEUNE MALES

- 47 TAPE AND SHAKE YOUR BOOTIE DE LAOUEEN KI** + TAN
LOF 14042/2109 – né le 08/07/2022 – Identification 250269610480167
CH- CATANYAS LATIN LOVER x CH REC- NORTH POLAR AURORA DE LAOUEEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 48 ROSOMAHA VASILYEV OSTROV** + TAN
UKU 0581510 – né le 25/11/2022 – Identification 250269591432355
GALILAHY FIRST MINISTER OF COLONEL x BARCELONA VASILYEV OSTROV
Producteur : Mme VASYLIEVA - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 49 JUST PULLING TOGETHER THROUGH THE NEVER ENDING** + TAN
LOF 13903 – né le 29/10/2022 – Identification 250269500856865
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON
Producteur : Mme RAULIN - Propriétaire : Mme RAULIN Lucie
- 50 JUST PULLING TOGETHER TRANQUIL N' BLISSFUL** + TAN
LOF 13904 – né le 29/10/2022 – Identification 250269500856867
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON
Producteur : Mme RAULIN - Propriétaire : M. GORGE Yoann
- 51 TANOUK NORTHERN STAR FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND** + TAN
LOF 13959 – né le 25/11/2022 – Identification 250269591241653
KATABATIC'S ONE SMALL STEP x BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA
Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M.Mme CUROT Damien et Sandrine
- 52 TANKA OF LAPLAND POLARLIGHTS** + TAN
LOF 13714 – né le 20/05/2022 – Identification 250269610354127
CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS
Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. SILLON Arnaud
- 53 JUST PULLING TOGETHER THIS THING CALLED LOVE** + TAN
LOF 13905 – né le 29/10/2022 – Identification 250269500856864
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON
Producteur : Mme RAULIN - Propriétaire : M. PREVOST Lucas
- 54 TOUCH N' SLIDE DE LAOUEEN KI** + TAN
LOF 13897 – né le 19/09/2022 – Identification 250269610441982
NASH'OPA DE LAOUEEN KI x CH REC- MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES

- 55 ORENDA SPIRIT OF THE SUN ILLA KUVIANARTOK** Confirmation + TAN
PKR V-35870 – née le 03/02/2022 – Identification 616093901982195
WENCINJA'S ARKTIC RAIDER x WILLIWAW PRINCESS HOLLY ILLA KUVIANARTOK
Producteur : Mme MAKAREWICZ - Propriétaire : Mme DELAVAUULT Angéline

- 56 TALA OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
 LOF 13536 – née le 18/01/2022 – Identification 250269590344608
 CH- GUNJY'S MAGIC MALS STARCH x REC- POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 57 TORNADE FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND** Confirmation + TAN
 LOF 13717 – née le 02/06/2022 – Identification 250269590914615
 REC- KATABATIC'S ONE SMALL STEP x ONCE UPON A TIME FROM WHITE MOUNTAIN
 LAPLAND
 Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence
- 58 ED0 (A) SULUQ DE PRANA DES LOUPS**
 CAT-0(23) DNAComp.
 LOF 13489/2531 – née le 04/10/2021 – Identification 250269590682075
 CH REC- REYNARD DEL BIAGIO x CH REC- HIELO DE LAOUEU KI
 Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 59 TRUST-IN-OUR DREAMS DE LAOUEU KI** Confirmation + TAN
 LOF 13794 – née le 22/04/2022 – Identification 250269610393644
 CH REC- PLAYING WITH THE FORCE DE LAOUEU KI x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUEU
 KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 60 ONCE UPON A DREAM SNOW KIDS** + TAN
 LOF 14226/2525 – née le 06/06/2022 – Identification 616093901841464
 CH- DNEPR UA VASILYEV OSTROV x CH- FIRST STAR SNOW KIDS
 Producteur : Mme LOHVIN - Propriétaire : M. LOGIUDICE Fred
- 61 SOUVENIR OF SITKA'S TAHITI BLUE** + TAN
 LOF 14247/2530 – née le 11/06/2022 – Identification 944116000953774
 CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES BLEU DE
 TOI
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mme DELAVAUULT Angéline
- 62 SOUVENIR OF SITKA'S TIME AFTER TIME TALISMAN** Confirmation
 LOL En cours – née le 03/01/2022 – Identification 944116000932349
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x SOUVENIR OF SITKA'S POMME
 POUCHKAMOON
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mme SIEBERT Sabrina
- 63 TIKA OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
 LOF 13537 – née le 18/01/2022 – Identification 250269590336784
 CH- GUNJY'S MAGIC MALS STARCH x REC- POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. FLECHSIG David
- 64 CIRCLE OF LIFE MOONLAKE STAR** + TAN
 LOF 14246/2529 – née le 13/03/2022 – Identification 900203000020612
 LUELDAR TOO LEGIT TO QUIT x CH- JANET JACKSON OD LEDOVE KRALOVNY
 Producteur : Mme SKOBLOVA - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 65 TICKET TO THE SHOW DE LAOUEU KI** + TAN
 LOF 13806/2532 – née le 18/04/2022 – Identification 250269610393053
 CH REC- NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEU KI x ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE
 LAOUEU KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

66 ED0 (B) SIA DE L'ESPRIT DE WAHEELA
CAT-0(23)
LOF 13315/2513 – née le 19/10/2021 – Identification 250269590355740
REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
Producteur : M DELAVAUT - Propriétaire : Mme DELAVAUT Angéline

67 SWITTIE DE PRANA DES LOUPS
LOF 13481 – née le 04/10/2021 – Identification 250269590684061
CH REC- REYNARD DEL BIAGIO x CH REC- HIELO DE LAOUEU KI
Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme JENOUVRIER Christine

CLASSE OUVERTE FEMELLES

68 O'RAVEN OF LEGENDS INUPIAK Confirmation
LOF 11363 – née le 01/07/2018 – Identification 250268732295443
REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x INUPIAK VLCI SEVERU
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme CORNET Floriane

69 ED0 (A) BASIC DESIRE NORDA BRILO
ROI 226460 – née le 28/06/2021 – Identification 528140000824286
THEMAGICIAN PISTACCHIO x ALGOMA NORDA BRILO
Producteur : M. WINIARZYK - Propriétaire : THEMAGICIAN KENNEL .

70 ED0 (B) POWER LADY DES TERRES D'HAIDA
CAT-0 (2022) DNAComp.
LOF 11762/2350 – née le 01/03/2019 – Identification 250269811781837
CH REC- NASH NAILLIK'S x REC- MAYA
Producteur : Mlle GODEHEU - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion

71 SUMMERTIME SERENADE DE LAOUEU KI
LOF 13214 – née le 30/03/2021 – Identification 250269608854852
CH REC- NNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEU KI x CH REC- ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEU KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

72 TAWA OF MOLLY'S NUTARAQ Confirmation
LOF 13566 – née le 25/02/2022 – Identification 250269590332089
NOATAK'S A-TEAM ROCKET DU VIDDA x AMARUQ LEGEND MOON SHINE
Producteur : M.Mme BOUCHEZ/BERTEN - Propriétaire : M. BOUCHEZ Sébastien

73 ED0 (A) NOOAK SNOW ROKWAHO NAIKA
CAT-0(22) DNAComp-M
LOF 12388/2446 – née le 27/02/2020 – Identification 250269811725306
VON WEISS STEIM HEKTOR x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
Producteur : Mme SAENGER - Propriétaire : Mme SAENGER Amandine

74 BRIGHT NORTHERN STAR'S RAYHA
DNAComp.
LOF 12609/2415 – née le 09/08/2020 – Identification 250268723101470
REC- LEGEND OF WANJI OF BLUE TRACK x CH REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA
Producteur : M. CUROT - Propriétaire : M.Mme CUROT Damien et Sandrine

75 TINY DAYLIGHT SPARK OF TRIBAL LAWS Confirmation + TAN
LOF 13554 – née le 10/01/2022 – Identification 250269590762432
BACK TO WORK LAPLAND LOWLANDS CHICO x REC- JUST-A-WHISPER OF TRIBAL LAWS
Producteur : Mme CHAMPROUX - Propriétaire : Mme CHAMPROUX Sophie

- 76 ED0 (A) ANS ENEARIAN ALL CHARM'IN'ME** + TAN
 CAT-0(22)
 LOF 13582/2458 – née le 25/09/2017 – Identification 112069810021287
 AIZHAN TRIUMF LION HEART x CH- AVENTURAS EN ALASKA AIZA
 Producteur : Mme BUDNIKAU E - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 77 ED0 (A) PROUD-OF-YOUR JOKE DE LAOUEEN KI** + TAN
 CAT-0(21)
 LOF 12330/2467 – née le 19/10/2019 – Identification 250269608526033
 REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI x HOT-NIGHT-IN-PARIS DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 78 SMOKING HOT DEUS NIX** + TAN
 HR 10850AM – née le 12/08/2017 – Identification 191035000018580
 CH- LIBERTIA ROOTS ROCK AND REGGAE x CH- GIULIA STAR OF YUKON
 Producteur : Mme KLJAKOVIC GASPIC - Propriétaire : Mme MISSORTEN Bianca
- 79 NOOAK SNOW SUNGUJUK KALISKA** Confirmation + TAN
 LOF 13246 – née le 31/08/2021 – Identification 250269802916028
 CH REC- IVORYMOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mme SAENGER - Propriétaire : Mme SAENGER Amandine
- 80 ED0 (A) POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 12008/2367 – née le 04/08/2019 – Identification 250269608360086
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x NORTHERN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 81 SMOKE AND FOG OF TRIBAL LAWS** Confirmation + TAN
 LOF 13368 – née le 18/10/2021 – Identification 250269590703990
 IDAO TOPS OF CHARME WITH TOM x REC- MYSTIC MOMENT FOR TRIBAL LAW OF GREYSTONE SHADOW
 Producteur : Mme CHAMPROUX - Propriétaire : Mme CHAMPROUX Sophie
- 82 ZAGADKA SIBIRY YUPPI** Confirmation
 RKF 6371527 – née le 17/12/2019 – Identification 900113001216504
 CH- ZAGADKA SIBIRY CROWN ROYAL x CH- ANS ENEARIAN ALL CHARM'IN'ME
 Producteur : Mme KLIMAKOVA - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 83 MALU IN KĪTA'S SHADOW** Confirmation + TAN
 NHSB 3244332 – née le 30/06/2021 – Identification 528140000840655
 JEFF DOUBLE TROUBLE POLARNI USVIT x DREAMWOLVES JE NE SAIS QUOI
 Producteur : Mme VERDUIN-GADELLA S.C. - Propriétaire : Mme DELAVALT Angéline
- 84 AYRIS SOUL CAT WOMAN** Confirmation
 LOI 21/75589 – née le 03/03/2021 – Identification 380260043568496
 AYRIS JUPITER x OCEANIA
 Producteur : M. RUMORE - Propriétaire : M. NASKRET Sébastien
- 85 REC ED0 (A) BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA**
 CAT-0(22) DNAComp.
 LOF 10147/2137 – née le 14/04/2016 – Identification 250268712391085
 CH ELITE A- STAGHORN BRIGHT NORTHERN STAR x CH REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA
 Producteur : M. CUROT - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

- 86 ONYX OF LEGENDS INUPIAK**
 LOF 11364/2459 – née le 01/07/2018 – Identification 250268732295475
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme M. JEUDY Séverine et Thierry
- 87 SOUVENIR OF SITKA'S SHANN-AIYANNAH ILLAKA**
 LOF 13816-2478 – née le 17/06/2021 – Identification 944116000015189
 CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x SOUVENIR OF SITKA'S PARIS MY SECRET IN BLUE
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mlle ESCRIBANO Laurence
- 88 ED0 (A) RISKING LIFE THE WORTHY BONY OF THE WILD SPARK + TAN**
 LOF 12537/2517 – née le 24/05/2020 – Identification 250269608705989
 LOKNI DE LAOUCEN KI x CHAYO PURE AND SIMPLE
 Producteur : M.Mme DUPUIS/REDON - Propriétaire : Mme VILLARD Elisa
- 89 SWEET REVY DE L'ESPRIT DE WAHEELA Confirmation**
 LOF 13314 – née le 19/10/2021 – Identification 250269590338930
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVault - Propriétaire : Mme DELAVault Angéline
- 90 SAYKA OF LEGENDS INUPIAK**
 LOF 12941 – née le 20/02/2021 – Identification 250268743780604
 MILWOCK OF BLUE TRACK x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme HERITIER Mélanie
- 91 REC ED0 (A) SWEDEN DREAM FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND**
 CAT-0(22) DNAComp.
 LOF 12822/2489 – née le 09/01/2021 – Identification 250269608802886
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUCEN KI x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA
 Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence
- 92 REC ED0 (A) POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 11920/2401 – née le 11/06/2019 – Identification 250268732639619
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 93 CH REC- ED0 (A) PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 CAT-0(2021) DNAComp.
 LOF 12169/2375 – née le 31/10/2019 – Identification 250268743157764
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x ELITE A- ISLAND ADLARTOK DE LAOUCEN KI
 Producteur : M. DELAVault - Propriétaire : Mme DELAVault Angéline
- 94 REC- ED0 (A) POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 11921/2400 – née le 11/06/2019 – Identification 250268732639615
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x ELITE A- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian

CLASSE TRAVAIL FEMELLES

95 ELITE A ED0 (A) LADY YAMNI OF BLUE TRACK

CAT-0(20) DNAComp-M

LOF 9651/2102 – née le 24/04/2015 – Identification 250268712294712
PAMEIYUT IYAROAK x CH ELITE A- DAKOTA OF MOUNTAIN PACK
Producteur : Mme IRR - Propriétaire : M. KLETT Kilian

96 MAKING OF DE LAOUE N KI

DNAComp-P

LOF 10335/2104 – née le 23/04/2016 – Identification 250268731560228
CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI x HOT-NIGHT-IN-PARIS DE LAOUE N KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme VEJUX Laurie

97 ED0 (A) PAMIIYOK DE PRANA DES LOUPS

CAT-0(2021) DNAComp

LOF 12088/2335 – née le 20/08/2019 – Identification 250269811684034
CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI x CH REC- HIELO DE LAOUE N KI
Producteur : Mlle CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE CHAMPION FEMELLES

98 CH REC- ED0 (A) NORTH POLAR AURORA DE LAOUE N KI

CAT-0(2020) DNA

LOF 11262/2291 – née le 14/12/2017 – Identification 250268712663745
SILVERICE NO MORE MR ICE GUY x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE N KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

99 CH ED0 (C) ALICE LAKE

DNA

LOF 13268/2428 – née le 29/03/2020 – Identification 380260043715168
CH- IRON NORTHERN SHADOWS FROM VL CI SEVERU x CH- BEAUTY BELLISSIMA CANE
Producteur : M. AVANTAGGIATO - Propriétaire : M. KLETT Kilian

100 CH REC- ED0 (A) SENORITA BELLA DE LAOUE N KI

CAT-0(22) DNAComp.

LOF 13212/2490 – née le 30/03/2021 – Identification 250269608866806
CH REC- NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE N KI x CH REC- ONLY THE CROWN FOR THE
BRAVE DE LAOUE N KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

101 CH- ED0 (A) SUKA DE PRANA DES LOUPS

CAT-0(23) DNAComp.

LOF 13488/2524 – née le 04/10/2021 – Identification 250269590684684
CH REC- REYNARD DEL BIAGIO x CH REC- HIELO DE LAOUE N KI
Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

102 CH REC ED0 (A) ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE N KI

CAT-0(2020) DNA

LOF 11837/2333 – née le 23/11/2018 – Identification 250268732575980
SNOW WARRIORS JACK SPARROW x CH REC- MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUE N
KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

CLASSE VETERAN FEMELLES

103 REC ED0 (A) LEEAH DE LA FOUGUE DU NORD

CAT-0(2017) DNA

LOF 9708/2052 – née le 18/06/2015 – Identification 250269500680195

CALOO OF GREYSTONE SHADOW x GALAANE DE LA FOUGUE DU NORD

Producteur : M.Mme GODIMUS - Propriétaire : M.Mme GODIMUS Gérard et Chantal

GROUPE VENERABLE FEMELLES

104 CH HICE STORM MAYA OF WHITE MOUNTAIN

DNAComp-P

LOF 8125/1825 – née le 04/05/2012 – Identification 250268710150584

REC- FIRE STORM DE MAGELLAN EN ISERE x FATAL ICE TOPS OF CHARME WITH TOM

Producteur : Mlle BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

105 CH REC ED0 (A) MONIKOONA ANGELFIRE

CAT-0(16) DNA

LOF 8145/1705 – née le 21/07/2011 – Identification 956000008270388

ALUK'S ANTARCTIC EXPLORER AT MONIKOONA x MONIKOONA BEHIND BROWN EYES

Producteur : Mme NAWROCKA - Propriétaire : Mme CHAUVEAU Caroline

106 CH GRISLINE DE LA FOUGUE DU NORD

DNAComp.

LOF 7639/1695 – née le 20/05/2011 – Identification 250269801734225

FROZENFACE OF GAWASJA'S SPIRIT x REC- AURIANE DE LA FOUGUE DU NORD

Producteur : M.Mme GODIMUS - Propriétaire : M.Mme GODIMUS Gérard et Chantal

CHIOT FEMELLES

107 UNDERBLACKSTAR CAPTAINMARVEL DE PRANA DES LOUPS

LOF 14219 – née le 22/04/2023 – Identification 250269591297408

CH- BLACK STAR DEL BIAGIO x CH REC- MITUK DE PRANA DES LOUPS

Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

108 UNFOLLOW MY TUSCHY SWEETIE DE LAOUEN KI

LOF – née le 13/04/2023 – Identification 250269610767234

SEVEN-IN A-RAW DE LAOUEN KI x PUT THE FORCE ON ME DE LAOUEN KI

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

109 UNDERBLACKSTAR BLACKWIDOW DE PRANA DES LOUPS

LOF 14220 – née le 22/04/2023 – Identification 250269591297355

CH- BLACK STAR DEL BIAGIO x CH REC- MITUK DE PRANA DES LOUPS

Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE BABY FEMELLES

110 UNDER NORTHERN LIGHT SUOMI FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND

LOF 14206 – née le 24/04/2023 – Identification 250269591244547

REC- KATABATIC'S ONE SMALL STEP x REC- SWEDEN DREAM FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND

Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

CLASSE PUPPY FEMELLES

111 TOSKA OF LEGENDS INUPIAK

LOF 14028 – née le 27/12/2022 – Identification 250269590842544
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUPIAK
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. RIDEY Jean-François

112 TENAKEE-TAIMA OF LEGENDS INUPIAK

LOF 14027 – née le 27/12/2022 – Identification 250269590842444
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUPIAK
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme GAY-MICHELOUD Emmanuelle

113 ANS ENEARIAN IKUMA

BCU En cours – née le 18/12/2022 – Identification 112060000219098
RUSHMORE ANS ENEARIAN MALAMUTE SANCTUARY x ANS ENEARIAN ATTRACTIVE LAD
Producteur : Mme BUDNIKOVA - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE JEUNE FEMELLES

114 TRIPPLE CROWN DE LAOUEEN KI + TAN

LOF 13975 – née le 31/10/2022 – Identification 250269610480194
NASH'OBA DE LAOUEEN KI x CH REC- ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

115 TI JOY HIGHLAND DU DOMAINE DE LA MAISONNETTE Confirmation

LOF 13777 – née le 03/05/2022 – Identification 250269100371557
NEMO OF WOLVES OF ALASKA x PRIM DU DOMAINE D'ERA WHITE
Producteur : Mme GABORIT - Propriétaire : M. PARENT Sébastien

116 T'MIEL DES GUERRIERS CHIPPEWAS Confirmation + TAN

LOF 13862 – née le 27/07/2022 – Identification 250268732803513
SIMBA DES GUERRIERS CHIPPEWAS x LATIKA DES GUERRIERS CHIPPEWAS
Producteur : Mme LE DILUIT - Propriétaire : M.Mme CANDUSSO/NIELLEZ Damien et Cloé

117 TAIGA OF LAPLAND POLARLIGHTS Confirmation + TAN

LOF 13716 – née le 20/05/2022 – Identification 250269610354235
CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS
Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie

118 JUST PULLING TOGETHER TILL THE END O' TIME + TAN

LOF 13901 – née le 29/10/2022 – Identification 250269500856870
CH REC- ROYCE DEL BIAGIO x REC- SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON
Producteur : Mme RAULIN - Propriétaire : Mme RAULIN Lucie

119 TUKTIREY FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND + TAN

LOF 13958 – née le 25/11/2022 – Identification 250269591245644
REC- KATABATIC'S ONE SMALL STEP x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA
Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

120 TWIX DES CROCS BLANCS D'ALASKA Confirmation + TAN

LOF 13670 – née le 08/05/2022 – Identification 250269699584665
REC- KATABATIC'S ONE SMALL STEP x REC- NAIKA DE LA MEUTE DES LOUPS DU MERCANTOUR
Producteur : Mme GUILLOT - Propriétaire : Mlle GUILLOT Stéphanie

- 121 TUNDRA OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation
 LOF 13715 – née le 20/05/2022 – Identification 250269610354189
 CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x POLAR EVEREST OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. RINGUEDE Olivier
- 122 TEKOA DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
 LOF 13600 – née le 18/03/2022 – Identification 250269590734614
 CH REC- RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- OFFERS HER HEART OF
 BLUE TRACK
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mlle PETAT Clara
- 123 TRUST-IN-MY SHEWOLF DE LAOUEN KI** + TAN
 LOF 13898 – née le 19/09/2022 – Identification 250269610442368
 NASH'OPA DE LAOUEN KI x CH REC- MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mlle CHABOT Elodie
- 124 TUKTU DE PRANA DES LOUPS** + TAN
 LOF 13945 – née le 27/09/2022 – Identification 250269590951442
 CH REC- ANS ENEARIAN GRAY WOLF HEART x PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS
 Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

GRUPE NEUTRE FEMELLES

- 125 NOOAK SNOW ONEIDA MIKIJUK**
 LOF 11574 – née le 10/10/2018 – Identification 250268501564770
 PAMEIYUT DEAR TO DREAM x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mme SAENGER - Propriétaire : Mme SAENGER Amandine




antagene

INFO & COMMANDE SUR
[HTTPS://CLIENT.ANTAGENE.COM](https://client.antagene.com)
CONTACT@ANTAGENE.COM
 04 37 49 90 03

NOS PARTENAIRES



GENS DE LA MONTAGNE



SA SANTÉ, MAINTENANT ET POUR TOUJOURS

Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH**
apporte aux professionnels
une solution nutritionnelle
pour aider chaque chiot nouveau-né,
même les plus à risque, à construire
leurs systèmes immunitaire
et digestif.

**Formule brevetée pour compléter
idéalement le colostrum maternel.**



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL